



Géo17

Politique départementale SIG de la Charente-Maritime

GROUPE DE TRAVAIL CYCLABLE N°2

COMPTE-RENDU DES ECHANGES ET RELEVÉ DE DECISIONS

20 septembre 2023

En visioconférence et présentiel

Participants

Organisme	Nom	Fonction
CdC Ile de Ré	Florence DELAMARCHE	Responsable SIG
CdA La Rochelle	Loïc SANDILLON	Responsable de l'unité géomatique
CA Rochefort Océan	Olivier BUTEL	Chargé de mission SIG
Pôle Marennes Oléron	Aurélien CHAUMET	Chargé de mission Data
CdA Royan Atlantique	Alexis BODET	Chef de service SIG
Pays de Saintonge Romane	Sandrine SIMON	Chef de projet SIG Web
CdA Saintes	Antoine AMEAUME	Chargé de mission Transport et Mobilité
DDTM17	Sébastien ANOINE-LELOUTRE Patrice VERDIN	Chargé de mission Mobilité Responsable de l'unité Connaissance
SDIS17	Johann BERLANGA	Technicien SIG
Conseil Départemental	Maxime BOUTRY Amélie GENTET	Gestionnaire SIG (Dir Environnement Mobilité) Analyste Centre de Service SIG (DSIN)
Soluris / Géo17	Fabien DUBOIS Clotilde MOHSEN	Administrateur GPF et chargé de projets SIG Animatrice et chargée de projets SIG

Excusée :

Fanny BONNETEAU (SIG Aunis)

Ordre du jour

- Tour de table des participants au GT
- Rappel des conclusions du dernier GT
- Présentation des schémas nationaux : Géostandard Véloroutes, Schéma Aménagements Cyclables et Schéma Stationnements Cyclables
- Reprise des données de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron (aménagement cyclables)
- Témoignage du CD17 sur la gestion des données cyclables
- Suites pour le prochain GT

Echanges, questions, remarques...

Sur le schéma Aménagements Cyclables

Sur le double-sens cyclable :

Le centre-ville de La Rochelle passant à 30 km/h, le double-sens cyclable s'applique partout (sauf présence d'un panneau qui indiquerait le contraire). Il faut un arrêté communal pour interdire la circulation de vélo dans les zones 30. **Faut-il définir toutes les voies à sens-unique comme des aménagements cyclables de type « double-sens cyclable » ?**

D'après le schéma, la réponse serait oui : Le double-sens cyclable, ou « D.S.C. », n'est pas tant un objet qu'un concept ou une caractéristique portée par une rue.

[...]

Le sens réservé aux seuls cyclistes pourra donc être, selon le cas :

- *non matérialisé;*
- *matérialisé par des pictogrammes (figurine vélo accompagnée d'une flèche directionnelle);*
- *séparé par une ligne axiale, continue (largeur 2u) ou discontinue (type T'1-2u ou T3-2u);*
- *matérialisé par une bande cyclable (ligne séparatrice est du type « bande » T3-5u avec une surlargeur de 50 cm);*
- *matérialisé par une piste cyclable.*

/!\ L'aménagement de type « double-sens cyclable » n'est pas subventionné /!\

La DDTM ne subventionne pas tous les types d'aménagement dans le cadre du Fonds Mobilités Actives (FMA).

La CARA ne subventionne que des pistes cyclables (et sur certains tronçons identifiés) pour ses communes.

Sur les licences de diffusion de données :

Géovélo fait remonter les données OSM en licence OdBL dans la Base Nationale des Aménagements Cyclables (BNAC). **Ces données n'étant pas publiées en Licence Ouverte d'Etalab, elles ne sont pas réutilisables par les calculateurs d'itinéraires ?**

Sur le schéma aménagement :

La gestion des attributs à droite et à gauche selon le sens de numérisation n'est pas évidente à s'approprier, que ce soit pour la personne qui numérise ou pour ceux qui ré-utilisent.

A suivre pour le prochain GT

Axe 2 – diffusion sur le PAN

- Faut-il aller plus loin dans la présentation des schémas nationaux ? Y a-t-il un besoin d'aborder le Schéma Comptage Mobilité ?

Non, on en reste là pour le moment

- Premières réflexions sur « Définir un langage commun : les définitions des schémas nationaux sont-elles suffisantes ? »*

Le groupe estime qu'à ce jour, les définitions sont suffisantes et qu'il vaut mieux se conformer aux schémas nationaux

- Qui dispose de jeux de données (itinéraires, aménagements, stationnements et comptages) ? Qui peut s'engager à mener conjointement des travaux de mise en conformité aux modèles nationaux ? Laquelle de ces quatre thématiques allons-nous traiter prioritairement ?

Données disponibles dans les territoires :

	Aménagement	Signalisation	Stationnement	Comptage
CdC Île de Ré	X	X	X	
CdA LR	X		X	A voir
PMO	X		Bientôt sur CCIO	Bientôt sur CCIO
CdA Saintes	les données sont mises à jour sur OSM actuellement			
CARO	X Campagne d'actualisation jusqu'à l'été prochain		X Campagne d'actualisation jusqu'à l'été prochain	A voir
CARA	X Actuellement en cours d'actualisation			

La donnée la plus présente dans les territoires est celle qui concerne les Aménagements Cyclables. **Le groupe propose de mettre en conformité ses aménagements cyclables au modèle national, afin qu'ils puissent être diffusés sur le PAN au prochain GT.**

Après cette étape, nous pourrons nous atteler à « Assurer la continuité entre territoires » et « Réaliser une carte interactive du cyclable dans le 17 » (la carte interactive étant identifiée comme une priorité depuis le GT 1).

Axe 1 : Partage d'expérience

La CARO fera un retour d'expérience sur sa gestion de données au prochain GT.

Prochain GT à programmer en février 2024